



Embaixada de Portugal  
Secção Consular  
Rabat

## VISA DE COURT SÉJOUR POUR LES MARINS

AYANT L'INTENTION D'EMBARQUER SUR UN NAVIRE AU PORTUGAL

DOCUMENTS POUR TOUS LES DEMANDEURS		
	OUI	NON
<b>Formulaire de demande de visa</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ dûment rempli, daté et signé</li></ul>		
<b>1 photo récent</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ en couleur sur fond clair, 3,5cm x 4,5cm</li></ul>		
<b>Passeport (original et copie)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Avec validité de 3 mois minimum après la date d'expiration du visa demandé</li><li>➤ obligatoirement avec 2 pages vierges</li></ul>		
<b>Carte d'Identité Nationale (copie)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Carte de séjour</b> pour tous les ressortissants non-marocains</li></ul>		
<b>Assurance de voyage valide, valable pour tous les État-Membres de l'UE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ couvrant les dépenses nécessaires pour des raisons médicales, y compris l'assistance médicale urgente et rapatriement éventuel</li><li>➤ couverture minimale de 30 000 Euros</li></ul>		
<b>Preuve de moyen de transport</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ réservation d'un billet aller-retour (avion, autobus ou bateau), selon le cas.</li></ul>		
<b>Preuve d'hébergement</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ réservation(s) d'hôtel, ou</li><li>➤ preuve que le demandeur de visa loue ou possède des biens immobiliers au Portugal ou</li><li>➤ «Termo de Responsabilidade» signé par l'hôte avec la signature légalisée</li></ul>		
<b>Preuve de moyens de subsistance</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Relevés bancaires de 3 derniers mois</li><li>➤ Prise en charge / «Termo de responsabilidade» signé par l'hôte ou par l'organisation d'origine du demandeur de visa, avec la signature légalisée</li><li>➤ Prise en charge / «Termo de responsabilidade» signé par un particulier, avec la signature légalisée, et des preuves des ressources de l'hôte ou du garant</li><li>➤ autre justificatif des ressources financières disponibles durant le séjour (carte de crédit internationale accompagnée de son relevé bancaire, bordereau d'échange de devises).</li></ul>		
DOCUMENTS SPÉCIFIQUES		
<b><u>DOCUMENTS CONCERNANT LE OBJET DU VOYAGE</u></b>		
<b>Livret de marin</b>		
<b>Contrat de travail/lettre de nomination (mentionnant la durée d'emploi) permettant au marin de monter à bord du navire</b>		
<b>Invitation de l'armateur/agence maritime portugais dans lequel le marin embarquera.</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ L'invitation doit être signée, porter le cachet de l'armateur/agence maritime et mentionner les données suivantes: nom et prénoms du marin, lieu et date de</li></ul>		



**Embaixada de Portugal  
Secção Consular  
Rabat**

<p>naissance, numéro de passeport, numéro du livret de marin, date de délivrance et durée de validité du passeport et du livret de marin, fonctions du marin à bord du navire, nom et pavillon du navire, port et date d'embarquement et de débarquement, itinéraire que le marin empruntera pour parvenir au Portugal [précisant la date et le point d'entrée (aéroport) dans l'espace Schengen].</p> <p>➤ L'armateur/agence maritime établi(e) au Portugal est également tenu(e) de préciser qu'il/elle sera entièrement responsable du marin dès son arrivée au Portugal (y compris en cas de rapatriement) et qu'il/elle veillera à ce que le marin embarque effectivement à bord du navire</p>		
<b><u>PREUVE DE LA STABILITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE</u></b>		
<p><b>Salariés:</b></p> <p>➤ attestation d'emploi;</p> <p>➤ attestation de déclaration de salaires à la CNSS</p> <p>➤ trois derniers bulletins de salaire</p> <p>➤ relevés bancaires pour les trois derniers mois</p> <p>➤ autre preuve de la propriété de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (par exemple, propriété d'une société, propriété de biens immobiliers, propriété de terrains agricoles ou propriété foncière);</p> <p>➤ pour les salariés étranger, contrat de travail portant le cachet du ministère du travail.</p>		

**Recommandations Importantes**

- Tous les documents sont à présenter en originaux, accompagnés d'un jeu complet de photocopies bien lisible
- Tous les documents doivent être présentés en Français, en Portugais ou en Anglais, ou avec traduction officielle avec une validité moins que 3 mois
- Tous les documents expirés seront rejetés
- Documents ou photocopies manquants = dossier incomplet = risque élevé de refus de visa
- **Cette liste n'est pas exhaustive : d'autres justificatifs peuvent être demandés, le cas échéant**
- La présentation de tous les documents n'implique pas l'octroi automatique du visa